

VILLE D'ANTONY

CONSEIL MUNICIPAL

23 mai 2020

La séance est ouverte à 10h17.

M. Jean-Yves SÉNANT, Maire Sortant : Il manque encore quelques conseillers municipaux mais nous allons quand même commencer. Je prends la parole en tant que Maire sortant et je demande à la plus jeune des conseillers élus de faire l'appel des nouveaux conseillers, Mme El Mezoued. Ce n'est pas la plus jeune des conseillers élus mais c'est la plus jeune des conseillers présents.

(Mme El Mezoued fait appel des membres présents.)

Conseillers excusés ayant donné pouvoir :

M. BENSABAT à M. SENANT

M. le Maire : Je vais vous donner lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 15 mars dernier : Il y avait 41.529 inscrits ; il y a eu 17.388 votants, 17.032 suffrages exprimés ; ont obtenu :

- La liste ANTONY POUR TOUS : 8.933 voix, soit 52,45 % ; elle a obtenu 38 élus.

- La liste ANTONY TERRE CITOYENNE : 3.723 voix, soit 21,86 % ; elle a obtenu 5 élus.
- La liste ANTONY ENSEMBLE : 1.960 voix, soit 11,51 % ; elle a obtenu 3 élus.
- La liste ANTONY EN MOUVEMENT : 2.416 voix soit 14,19 % ; elle a obtenu 3 élus.

Donc 38 élus pour Antony pour Tous, 5 élus pour Antony Terre Citoyenne, 3 élus pour Antony Ensemble, et 3 élus pour Antony en Mouvement. Je déclare les nouveaux élus installés dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux. Et en tant que doyen d'âge de la nouvelle assemblée, il m'appartient de prendre la parole et de présider à l'élection du futur maire et des futurs adjoints.

Mes chers collègues, quand le samedi 22 octobre 1983, j'ai participé à mon premier conseil municipal, je n'imaginai pas qu'un jour j'en serais le doyen. Je n'imaginai pas que de tous ceux qui entouraient alors Patrick Devedjian dans son triomphe, je serais un jour au conseil municipal le seul témoin. C'est donc avec beaucoup d'émotion que j'ouvre ce matin cette séance inaugurale, séance qui sera consacrée à l'installation de la nouvelle municipalité, à l'élection du Maire et des adjoints, une séance qui malheureusement en raison de l'épidémie se tient à huis-clos mais que les habitants peuvent suivre intégralement sur le site de la ville.

Cette séance, mes chers collègues, je ne peux pas l'ouvrir sans évoquer la mémoire de Patrick Devedjian qui vient de nous quitter, emporté le 28 mars dernier par le Coronavirus, Patrick Devedjian que j'ai accompagné pendant 19 ans comme conseiller municipal puis comme adjoint et auquel j'ai succédé à sa demande en 2003. Maire pendant 19 ans, député pendant 31 ans, trois fois Ministre, Président du Conseil Départemental pendant 13 ans, Patrick Devedjian a dominé la vie politique locale pendant des décennies et sa notoriété nationale a beaucoup fait pour l'image de notre ville. Confinement oblige, il a été inhumé dans la plus grande discrétion dans notre cimetière communal mais j'en suis convaincu, la Ville d'Antony saura lui rendre le moment venu l'hommage qu'il mérite et qu'elle lui doit.

Patrick Devedjian était un orateur hors pair, un orateur doué d'une belle agilité d'esprit, d'un sens de l'humour et d'une ironie mordante qui lui inspiraient des répliques décisives dans les débats politiques nationaux et dont il usait aussi dans les débats municipaux. Ses opposants y étaient sensibles et se sentaient gratifiés d'affronter un tel adversaire.

Patrick Devedjian avait découvert Antony à la fin des années 70 quand après la défaite de Georges Suant aux élections municipales de mars 1977, Charles Pasqua l'y envoya avec pour mission de la reprendre au parti communiste. A son arrivée, ses adversaires et ses concurrents locaux, j'en ai été témoin, se gaussaient de ce « parachuté qui venait de Neuilly », je les

cite, et qui, selon eux, y retournerait vite ! Ils se trompaient, Patrick Devedjian s'est installé à Antony, il a su fédérer tous ceux qui s'opposaient à la municipalité communiste et il a fini par l'emporter, non sans beaucoup de difficultés, je peux le dire pour l'avoir vécu. C'était en 1983.

Devenu Maire, il a vite connu tous les quartiers de notre ville, il a pris rapidement connaissance de tous les problèmes, il a adopté Antony et Antony l'a adopté. Pendant plus de trois décennies, il a été réélu à toutes les élections auxquelles il a participé, il n'a jamais connu de défaite même quand son camp était en difficultés au plan national.

Patrick Devedjian s'était fait une certaine idée d'Antony. Pour lui, Antony ne devait pas rester une commune de banlieue anonyme. Elle devait se donner une identité propre, au début des années 80, toutes les évolutions étaient possibles. Georges Suant avait envisagé de transformer totalement le centre-ville en le densifiant comme cela se faisait beaucoup à cette époque, la rue Mounié notamment aurait vu son emprise doubler et elle aurait été entourée d'immeubles de grande hauteur. L'avenir d'Antony aurait pu alors être celui de Levallois ou d'Issy-Les-Moulineaux ; le parti communiste qui lui avait succédé avait multiplié les programmes de logements sociaux sur tous les terrains disponibles ; Antony aurait alors plutôt suivi l'exemple d'Ivry ou d'Aubervilliers.

Patrick Devedjian choisit une autre option : celle de faire d'Antony une ville qui ressemblerait à une ville de province, à quelques encablures de

la Porte d'Orléans, en lui préservant son caractère pavillonnaire, en privilégiant son cadre de vie, en soutenant le commerce de proximité et le marché, et en lançant des animations comme la foire aux fromages et aux vins, la grande réussite de notre ami Jean-Paul Dova, qui est devenue une véritable tradition dont on n'imagine pas qu'elle pourrait prendre fin.

C'est à ces choix que Patrick Devedjian a faits dans les années 80 que nous devons la ville que nous connaissons aujourd'hui, ces choix que les électeurs ont de nouveau confirmés le 15 mars dernier. Je vous remercie. Et à la mémoire de Patrick Devedjian je vous propose, mes chers collègues, d'observer une minute de silence.

(Une minute de silence est observée.)

Si quelqu'un veut prendre la parole avant de passer à l'élection du Maire, vous l'avez. Mme Aschehoug ?

Mme ASCHEHOUG : Je ne sais pas si c'est le moment, je voulais prendre la parole pour dire que je suis candidate moi aussi pour le poste de Maire, et que c'est le collectif Antony Terre Citoyenne qui m'a demandé d'aller jusqu'au bout de la démarche. Juste pour rappel, ce collectif a été créé par une démarche novatrice qui rassemble des citoyens, des associations politiques, des partis de gauche et les Verts : Citoyens à Antony, Europe Ecologie les Verts, Nouvelle Génération, la France Insoumise, Parti Communiste, Parti Radical de Gauche et Parti Socialiste. Il a pour objectif d'obtenir l'engagement de notre ville dans la transition

écologique, avec plus de justice sociale par la démocratie en continu, en impliquant les citoyens dans les processus de décisions qui les concernent. Notre programme a été le fruit des idées et des réflexions de ses membres habitants de tous les quartiers qui ont continué à travailler pendant le confinement avec des réunions hebdomadaires par internet ; et tout au long de notre mandat, nous poursuivrons cette démarche pour faire aboutir nos propositions avec l'aide des Antoniens et des Antoniennes car nous avons mis les citoyens au cœur de notre projet, nous sommes allés les écouter dans les quartiers ; ils savent désormais que nous existons et comment nous joindre.

M. le Maire : Qui d'autre souhaite prendre la parole ? Personne. Donc je vais donner la parole à Lynda El Mezoued pour qu'elle fasse l'appel.

1 - Election du Maire :

(Mme El Mezoued fait appel des membres présents ; le vote se fait à bulletin secret)

M. le Maire : Nous allons maintenant procéder au dépouillement et je propose que chaque liste d'opposition envoie un délégué pour surveiller le dépouillement.

Résultat du vote :

6 bulletins blancs, 5 voix pour Mme Sylviane Aschehoug et 38 voix pour M. Jean-Yves Sénant. Monsieur Sénant est proclamé Maire de la Ville d'Antony.

La Présidence de la séance est transmise à Monsieur le Maire.

M. le Maire : Mes chers collègues, je vous remercie pour votre confiance. Même si c'est déjà la quatrième fois que le conseil municipal me confie la responsabilité d'administrer la Ville, je ressens comme au premier jour l'importance de la mission dont vous me chargez et l'honneur que vous me faites.

Ma mission, c'est de poursuivre au cours des six prochaines années l'œuvre accomplie depuis déjà plus de deux siècles par mes prédécesseurs, les trente maires qui se sont succédé à Antony depuis 1790 et qui au fil des ans, avec bien sûr leur conseil municipal, ont fait d'Antony, du village qu'il était au départ, la ville qu'elle est devenue à présent et qui se développe. Au cours des quarante dernières années notamment, des choix opérés par les équipes successives de notre majorité municipale ont façonné le paysage de notre ville et amélioré sans cesse son cadre de vie. Ils ont fait d'Antony une ville animée, une ville équilibrée, une ville solidaire envers ses habitants les plus fragiles, une ville où le bien-vivre ensemble n'est pas un vain mot.

Au cours du dernier mandat notamment, des équipements d'envergure ont été réalisés comme l'Espace Vasarély où nous sommes aujourd'hui, le centre aquatique Pajeaud et le complexe sportif La Fontaine Arnaud Beltrame, des écoles, des crèches ont été rénovées, d'importants projets d'aménagement sont en cours de réalisation comme la Place du Marché, le quartier Jean Zay, et la rénovation du quartier Pajeaud.

Ces projets, nous avons bien sûr l'intention de les mener à bien au cours des prochaines années, comme nous voulons donner à Antony un centre-ville plus convivial et faire avancer le projet Antonypole, un enjeu important qui va commencer à se concrétiser. Mais la priorité sera désormais de mettre notre ville en capacité d'affronter l'urgence climatique. D'ores et déjà, nous prévoyons de planter 1.000 arbres dans le cadre du projet Jean Zay et 5.000 arbres dans le cadre d'Antonypole. Et nous y veillerons aussi bien sûr quand il s'agira de réaménager le Parc Heller. Notre réglementation de l'urbanisme protégera les espaces verts privés et nous mettrons tout en œuvre pour favoriser les circulations douces dans toute la mesure du possible, diffuser les bonnes pratiques du développement durable et réduire les consommations d'énergie.

Ces projets, nous avons l'intention de les mettre en œuvre avec la participation des habitants que nous consulterons régulièrement comme nous l'avons déjà fait l'an dernier sur la rue Mounié et comme nous allons le faire dès que possible sur l'avenir du Parc Heller. Nous ferons appel à cette

fin à toutes les ressources du numérique avec les habitants mais aussi avec l'opposition, mes chers collègues, même si, il faut bien le dire, la raison d'être de l'opposition, c'est de s'opposer dans l'espoir de prendre un jour le pouvoir et non vraiment d'aider l'exécutif à diriger la ville, j'ai le sentiment qu'elle joue néanmoins un rôle positif dans la mise en œuvre de notre politique.

L'existence d'une opposition est pour tout pouvoir un garde-fou indispensable et les remarques, les critiques même quand elles ne sont pas constructives, ont généralement pour effet d'amener l'exécutif à amender ses projets et à les améliorer. Mais je souhaite surtout, mes chers collègues de l'opposition, que même si nous avons été élus sur des listes concurrentes, nous travaillerons au maximum dans un esprit consensuel pendant ces six prochaines années.

Dans l'immédiat, il nous faut gérer la crise sanitaire, remettre progressivement en marche nos services publics sans mettre en danger la santé de notre personnel ni celle des usagers, et aider nos habitants à se protéger en leur distribuant des masques durables, ce à quoi nous nous employons actuellement.

Donc je vous donne rendez-vous le 10 juin pour notre prochain conseil municipal où nous allons voter le budget et où nous allons prendre toutes les délibérations qui ont été différées par la crise sanitaire depuis le 15

mars. Je vous remercie et je vous propose, mes chers collègues, à tous ceux qui le souhaitent, de prendre la parole à présent.

Mme ASCHEHOUG : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, nous élus Antony Terre Citoyenne nous sommes des démocrates et les urnes ont parlé. Je pense que nous ne serons pas les seuls à regretter les circonstances dans lesquelles ce scrutin s'est déroulé, le choix de tenir le premier tour malgré l'épidémie de Coronavirus a dissuadé de nombreux électeurs et électrices de venir exprimer leur choix. Cette absence des familles inquiètes pour leurs enfants et les personnes les plus fragiles a entraîné un taux de participation très faible de 41,87 %. Mais nous sommes aujourd'hui réunis au sein de ce conseil et notre groupe est dans la minorité. Alors nous vous adressons nos félicitations citoyennes pour ce troisième mandat plein. Le groupe Antony Terre Citoyenne dont je suis la présidente est composé de David Mauger, Irène Huard, Olivier Parisis et Isabelle Rémy-Largeau, et nous tenons à vous dire que nous serons une minorité à la fois constructive car nous ferons des propositions dans l'intérêt des Antoniens, critique puisque nous n'avons pas le même programme, et résolue et intransigeante sur nos objectifs et nos valeurs. Nous nous sommes présentés aux élections car nous ne partageons pas en effet les choix qui sont faits par les équipes en place depuis trente ans et que vous entendez continuer. Nous voulons une ville mixte, mélange de toutes les générations, de toutes les classes sociales, avec une animation des

quartiers périphériques, avec la réouverture des services publics et des commerces de proximité dans les quartiers, des vraies mesures écologiques. Nous voulons surtout que les Antoniens puissent réellement être associés aux projets menés dans leur ville et que leurs avis soient pris en compte. Nous pensons que des nouveaux modes de gouvernance doivent être mis en place pour plus de transparence, plus de partage entre élus, entre élus citoyens, pour qu'Antony soit le reflet de tous ses habitants. Nous voulons une ville pour toutes et tous avec des lieux d'accueil, des services, de vie sociale et culturelle dans tous les quartiers ; une nouvelle médiathèque, c'est bien à condition de conserver les deux autres pour équilibrer l'offre sur la ville.

Notre action s'appuie sur trois piliers : la transition écologique, la justice sociale et la démocratie en continu.

- La transition écologique comme une évidence, cette situation singulière que nous partageons, crise sanitaire, sociale et économique, toutes trois issues de la crise écologique et d'une mondialisation dérégulée et du réchauffement climatique annoncé depuis 2007. L'urgence est désormais dans notre quotidien et en même temps c'est une vraie opportunité pour agir en commun au service d'une société plus soutenable, plus juste et plus solidaire. La fréquence accrue des pluies diluviennes avec de nouvelles inondations à Antony pendant le confinement, les tempêtes, les canicules, les pollutions sonores, visuelles, environnementales, le

réchauffement climatique provoqué par l'activité humaine, deviennent notre lot quotidien. Donc nous serons vigilants sur la réalisation de vos promesses et nous serons l'aiguillon de l'abeille et la force de propositions pour une véritable conversion écologique.

- La justice sociale comme une obligation après les grèves de l'an passé et les manifestations des gilets jaunes depuis 2018, nous avons enfin vu qu'un pays plongé dans une crise sanitaire sans précédent n'avait pas besoin de milliardaires pour se soigner mais de services ouverts et de personnels de santé formés, infirmières, soignantes, assistantes de vie ; y compris à l'échelle municipale d'éboueurs, d'employés, d'agents municipaux, de facteurs, d'enseignantes, d'agriculteurs et de tous ceux qui participent à la chaîne de l'alimentation... je demande pardon à tous ceux que j'oublie. J'aimerais savoir si nous allons être à la hauteur de la reconnaissance qu'ils méritent.

Cette crise, s'il en était besoin, confirme le caractère insupportable des inégalités sociales contre lesquelles nous voulons agir à l'échelle de la commune et du territoire. Nous voulons que la Municipalité s'engage fortement pour aider nos concitoyens et nos professionnels dont beaucoup vont être frappés par une crise économique profonde, sans se reposer pour l'essentiel sur les associations de solidarité. Nous mettrons donc nos forces au service de toutes mesures aptes à améliorer les conditions de vie des habitants de notre ville et notamment ceux des quartiers populaires. Elles

passent, ces mesures, par le développement des services publics municipaux pour les écoles, pour les crèches, la santé, la construction de logements abordables pour tous, pour toutes les catégories, l'encadrement des loyers, des mesures pour freiner la hausse du prix de l'immobilier, des possibilités de mobilités douces et non polluantes, d'un réseau de transports en commun densifié qui permette à tous de circuler comme ils le souhaitent ou en ont besoin ; c'est aussi offrir à chacun l'enrichissement par la culture, l'accès aux pratiques artistiques et sportives, et le plaisir de séjours de vacances. Et nous aurons à cœur de montrer que ces deux axes sont plus que compatibles, indissociables, tout comme ils sont indissociables du troisième pilier qui est la démocratie en continu, comme un échange permanent avec les citoyens et les citoyennes pour leur redonner la parole, les remettre au centre de notre action.

- La démocratie en continu : Nous faisons et nous ferons des propositions pour plus de transparence, plus de partages entre élus, entre élus et citoyens pour qu'Antony soit le reflet de tous ses habitants. Donc nous proposerons pendant le mandat la mise en place d'outils innovateurs de gouvernance partagés avec les citoyens. Pour commencer, nous vous le demandons solennellement : inscrivez enfin sur la mairie la devise de la République.

Pour que le débat démocratique puisse avoir lieu, nous vous demandons de respecter les élus minoritaires qui sont aujourd'hui relégués

au fond de cette salle, qu'ils disposent d'une place plus grande dans le bulletin municipal, de moyens matériels équivalents à ceux de la majorité municipale. Des conseils municipaux de certaines villes en transition ont décidé d'indemniser tous leurs élus, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires, sans augmenter l'enveloppe dédiée aux élus : voilà un signe qui pourrait être envoyé aux Antoniens pour agir tous ensemble et redynamiser notre démocratie et la rendre plus engageante et participative.

Nous vous demandons des délais de convocation du conseil municipal et des transmissions de dossiers qui donnent aux minorités le temps de travailler dans des conditions décentes et respectueuses de leur mandat. Nous vous demandons la présence d'élus de tous les groupes dans les commissions municipales, davantage de sièges pour les élus minoritaires au CCAS, à la Caisse des Ecoles, dans les conseils d'administration des différents organismes car nous comptons bien y être présents, nous, élus d'Antony Terre Citoyenne, au contraire des élus de la majorité sortante dans le précédent mandat. Nous vous demandons enfin de rendre aux minorités le respect qui leur est dû parce que nous sommes, comme tous ici, des élus des Antoniens et des Antoniennes, ne l'oubliez pas.

Et je rajoute un petit détail que je n'avais pas prévu : c'est que nous avons appris juste avant le début du conseil municipal que nous ne pourrions pas poser de questions orales, donc nous vous proposons de les proposer

aujourd'hui quitte à avoir les réponses la prochaine fois puisque l'exécutif n'est toujours pas en place. Merci.

M. le Maire : Qui d'autre demande une prise de parole ?

Mme DESBOIS : Je souhaiterais pouvoir bénéficier de la tribune, Monsieur le Maire, au même titre que vous, ce qui me semble confortable pour tout le monde et pour le caractère audible de ma prise de parole, pouvoir être à la tribune, est-ce que vous l'acceptez ?

M. le Maire : Non, et ce n'est pas une tribune ...

Mme DESBOIS : Le pupitre. Ce sera plus aisé que d'être au fond de la salle, je vous assure.

M. le Maire : Non, vous parlez de votre poste. On vous entend très bien.

Mme DESBOIS : Alors en préambule, au nom du groupe Antony En Mouvement, nous souhaitons témoigner toute notre gratitude aux agents municipaux qui ont été fortement mobilisés pendant cette période de crise sanitaire. Bravo et merci à vous.

Nous tenons également à saluer l'engagement des Antoniennes et des Antoniens qui ont fait la démonstration dans cette période si particulière de leur attachement aux valeurs de fraternité et de solidarité. Beaucoup se sont mobilisés bénévolement pour soutenir d'abord les soignants et plus largement permettre à notre pays de continuer à fonctionner, mais également pour apporter leur aide aux plus fragiles d'entre nous.

Le 15 mars dernier, une majorité d'Antoniennes et d'Antoniens se sont exprimés en faveur de la continuité. 2 400 Antoniens nous ont témoigné leur confiance à cette occasion. Ils ont ainsi exprimé un message d'espoir appelant à une gouvernance optimiste, volontaire, pour une commune résolument tournée vers l'avenir, en capacité d'innover, une commune engagée pour faire vivre la démocratie locale ; une commune ambitieuse en matière de vivre ensemble et de transition écologique. Nous les remercions chaleureusement. Cette confiance, elle nous engage. Qu'ils sachent l'honneur et la fierté que nous éprouvons de devenir aujourd'hui élus de la République, représentants de la minorité et non de l'opposition comme vous l'évoquiez Monsieur le Maire. Au sein du conseil municipal, Agnès Chabot, Christophe Mongardien et moi-même sommes déterminés à être les porte-parole de la voix du progressisme. Nous croyons qu'une ville ne se construit pas dans les arcanes de bureaux à quelques-uns mais bien au contraire qu'elle gagne à se nourrir des initiatives de ses habitants dans une démarche d'intelligence collective et de promotion d'une citoyenneté active. Comme nous étions pendant la campagne résolus, positifs, ouverts, élus d'Antony en Mouvement, nous conservons la ferme volonté de construire pour les habitants de la commune dans un esprit d'ouverture trans-partisane et de pragmatisme. Nous serons donc des élus positifs, des élus à l'écoute, déterminés à faire avancer les projets et à être utiles. C'est le sens de notre

engagement politique et à travers lui la voix des citoyens qui appellent à une autre gouvernance.

Nous aurions souhaité que cette crise sanitaire soit l'occasion d'une ouverture de l'équipe municipale au rassemblement, à l'unité, à la co-construction avec les représentants associatifs, fédérations de parents d'élèves et de commerçants, et les élus de diverses sensibilités. Ça n'a pas été le cas.

A plusieurs reprises durant cette période, nous vous avons adressé, Monsieur le Maire, des propositions pour vous inciter à plus de proximité avec les citoyens. Nous vous avons incité à promouvoir et faciliter les actions de solidarité nombreuses qui ont vu le jour sur notre commune. Plus récemment nous vous avons également appelé à organiser, en vous proposant d'y travailler à vos côtés, un dispositif de soutien scolaire actif aux enfants nombreux qui ne pourront reprendre le chemin de l'école. Vous n'avez pas donné suite à ces propositions et nous le regrettons. Sachez, Monsieur le Maire, que nous continuerons sur ce chemin. Nous, élus d'Antony en Mouvement, nous ne nous résoudrons jamais à l'attentisme, à la facilité, à une démocratie locale réduite à l'entre-soi parce qu'en 2020 il est urgent de construire autrement l'action publique. Le temps n'est plus aux décisions à quelques-uns ; le temps n'est plus seulement à réagir au monde qui nous entoure mais à anticiper et à se projeter. Le temps n'est plus à la plainte et à la critique : l'Etat, le Territoire qui empêchent sans cesse, mais à

une approche volontaire, une approche collaborative qui permettra de transformer les contraintes en opportunités. Les Antoniennes et les Antoniens le méritent. Nous, élus d'Antony en Mouvement, porterons hautes les valeurs de responsabilité, d'engagement, de confiance dans les citoyens, et de solidarité.

Pour terminer nous assurons les Antoniennes et les Antoniens que nous mettrons toute notre énergie à réveiller notre commune, à porter leurs initiatives, à les faciliter, à innover et à proposer encore et toujours. L'historien Athénien Thucydide disait : « La cité n'est pas défendue par l'épaisseur de ses murs, elle l'est par l'engagement de ses citoyens. » Soyons donc ensemble le changement que nous voulons voir dans le monde. Merci.

M. le Maire : Y a-t-il d'autres demandes de parole ?

Mme LAJEUNIE : Merci Monsieur le Maire. Tout d'abord je tiens à remercier les électeurs qui ont porté dans cette assemblée Stéphane Célestin, Maroun Hobeika et moi-même, compte tenu de la situation nous n'avions pas encore eu l'occasion de réellement le faire.

Bien évidemment la démocratie a une valeur extrême, surtout aujourd'hui, et donc nous reconnaissons les résultats des urnes, même si nous déplorons les conditions dans lesquelles les scrutins ont pu avoir lieu. Le groupe Antony Ensemble vous félicite donc, Monsieur le Maire, pour votre élection.

L'opposition, comme vous l'appellez, c'est aussi un contre-pouvoir. Elle n'a pas l'objectif d'être frontale, ni même amicale, elle est simplement une existence dans la réalité du respect de l'intérêt général. Donc nous accueillons avec satisfaction votre volonté d'intégrer l'opposition ou les minorités dans les choix de la ville. Antony comme le monde entier est durablement frappée pour plusieurs semaines par la pandémie du Covid-19. Je m'associe au nom d'Antony Ensemble aux souffrances et à la peine de toutes les personnes touchées et particulièrement Mme Sophie Devedjian et ses enfants. Nous nous associons aussi pour remercier tous ceux qui ont œuvré, ceux qui ne se sont jamais arrêtés de travailler, qui ont toujours été présents sur le terrain malgré les risques, que ce soient les soignants, que ce soient les personnels du ramassage, du nettoyage, qui ont toujours été présents.

Aujourd'hui plus que jamais nous aurons à faire face à des défis économiques et sociaux et à la nécessité d'avoir une vision stratégique pour Antony et aucune vision clientéliste. Merci Monsieur le Maire pour l'avenir.

M. le Maire : Je vous remercie. Nous allons maintenant passer au point 2 de l'ordre du jour.

2 - Détermination du nombre des adjoints :

M. le Maire : L'article L 2122-2 du code général des collectivités locales précise que le conseil municipal détermine librement le nombre des

adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Nous sommes 49. 30 % de 49, c'est 14, et donc je vous propose de prendre le maximum et de porter, comme d'ailleurs dans le mandat sortant, à 14 le nombre des adjoints pour lesquels vous allez voter tout à l'heure. Je propose donc une délibération portant à 14 le nombre des adjoints.

Mme REMY-LARGEAU : Monsieur le Maire, Messieurs et Mesdames les élus, au nom du groupe Antony Terre Citoyenne je vous informe que nous ne prendrons pas part à ce vote car nous pensons que la détermination du nombre des adjoints relève uniquement d'une décision de la majorité à laquelle vous appartenez. Par contre il nous semble indispensable que vous et les adjoints dont vous venez de décider de proposer le nombre, vous mettiez, je rebondis sur ce qui a été dit précédemment, vraiment la question de la santé au cœur de vos actions, les uns et les autres, c'est une question qui me tient particulièrement à cœur parce que je suis moi-même soignante, parce que notre santé est notre bien le plus précieux et que dans notre campagne nous avons porté et nous continuerons de porter haut et fort, avec le soutien des Antoniens, des mesures qui, si elles avaient été mises en place dans la mandature précédente, auraient pu permettre non seulement d'améliorer la santé de tous les Antoniens mais aussi d'amortir l'impact de cette crise sanitaire au niveau local, notamment pour tous les publics les plus fragiles.

Monsieur le Maire, dans votre tract intitulé « Nos réponses » et distribué pendant la campagne vous avez dit : « Si la tendance de l'effondrement de la démocratie des médecins généralistes ne se redresse pas spontanément au cours des prochains mois, la Ville fera son devoir en ouvrant une maison de santé et en recherchant activement des jeunes médecins susceptibles de s'y installer. » Monsieur le Maire, vous venez d'être réélu dans un contexte sanitaire qui appelle à des mesures urgentes à la hauteur des enjeux du moment, nous saluons les mesures que vous avez prises et qui nous semblent aller dans le bon sens comme la distribution de masques grand public. Mais nous travaillerons sans relâche avec notre collectif, tous les Antoniens et vous aussi si vous voulez bien, pour que des changements profonds soient mis en œuvre le plus rapidement et le plus durablement possible pour le bien de tous. Il n'est plus temps d'attendre, il faut dès maintenant établir, comme nous l'avons proposé, un diagnostic partagé sur la situation sanitaire à Antony et lever tout ce qui fait obstacle à l'accès aux soins pour tous, dans tous les quartiers de notre ville, en créant notamment un centre municipal de santé et en favorisant l'installation de professionnels de santé conventionnés de secteur 1. Je vous remercie.

M. le Maire : Merci Madame, y a-t-il d'autres interventions ? Non, nous passons au vote.

(Vote à main levée : le nombre de 14 adjoints est adopté par 38 voix Pour et 11 Ne Prenant pas Part au Vote.)

3 - Election des adjoints :

M. le Maire : Je suppose que ce seront les mêmes dispositions au vote, c'est-à-dire que les élus de l'opposition ne prennent pas part au vote ?

M. PARISIS : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, nous ne prendrons pas part au vote car il concerne le choix de votre exécutif mais en préambule à mon explication de vote, je voulais simplement dire à cette assemblée qu'en 2017 le rapport du GIEC, Prix Nobel de la Paix cette année-là, nous annonçait déjà la réalité du réchauffement climatique et décrivait ses conséquences. Donc le constat est clair : le dérèglement climatique ne peut plus être nié et n'oublions pas les terribles incendies qui ont ravagé il y a quelques mois un cinquième des forêts en Australie et où 80 % de nos amis australiens ont été touchés par les fumées. On peut se poser la question : quelle sera la prochaine crise ? Le Coronavirus nous rappelle que chaque année les maladies respiratoires sont en augmentation à cause de la pollution de l'air aux causes multiples qui concernent tous les pans de notre société ; transports, travailleurs exposés aux polluants industriels, agriculture intensive... Nous sommes tous touchés à des degrés plus ou moins élevés sur notre territoire. Allons-nous continuer à endurer les heures de pointe ? Les pics de pollution ? Les entrées à l'école des enfants avec les yeux qui piquent sur fond de toux ? Pour cela il est nécessaire avant tout de nous reconnecter, de relier chacun d'entre nous au vivant. Un vivant

animal, végétal, qui n'est pas une simple ressource que l'on exploite mais un ensemble de partenaires au service d'un éco système. A ce sujet, l'action à destination des plus jeunes sera déterminante et primordiale pour ouvrir cette conscience et développer des pratiques de liens respectueux avec notre terre. Car aujourd'hui ce sont nos besoins essentiels qui sont menacés se nourrir, se soigner et être logé dignement. De très nombreuses solutions existent et sont mises en pratique sur des territoires, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Monsieur le Maire, y aura-t-il dans votre nouvelle organisation municipale une sorte de super délégation concernant la transition écologique sous tous ses aspects : environnement, mobilité, économie d'énergie, autonomie alimentaire, économie circulaire et solidaire ? Un service expert et des agents municipaux en charge de ces questions ? Et est-ce que chacune des autres délégations sera reliée à cette délégation pour ce grand chantier qui nous attend et qui doit tous nous rassembler dans des commissions régulières dans une co-construction démocratique ?

M. le Maire : Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Non ? La réponse est oui mais vous serez davantage informés dès lundi quand vous recevrez la liste des délégations.

Nous passons maintenant au vote de l'élection des adjoints et j'ai reçu les candidatures de la liste Antony pour Tous avec comme premier adjoint Mme Perrine Précetti, deuxième adjoint M. Pierre Médan, troisième

adjoint Mme Isabelle Rolland, quatrième adjoint M. Pascal Colin, cinquième adjoint Mme Sophie Sansy, sixième adjoint M. Fabien Hubert, septième adjoint Mme Stéphanie Schlienger, huitième adjoint M. Michel Gioria, neuvième adjoint Mme Marie Véret, dixième adjoint M. Jacques Legrand, onzième adjoint Mme Rosa Macieira-Dumoulin, douzième adjoint M. Wissam Nehmé, treizième adjoint Mme Claire Genest, et quatorzième adjoint M. Saïd Ait-Ouaraz.

Il n'y a pas d'autre liste, donc je propose que nous passions au vote, vote secret bien entendu.

(Mme El Mezoued fait l'appel des membres présents pour procéder au vote à bulletin secret.)

M. le Maire : L'opposition est invitée, si elle le souhaite, à participer au dépouillement, même si ce n'est pas forcément utile.

(Il est procédé au dépouillement : Résultat du vote : 38 voix pour la liste de la majorité municipale.)

M. le Maire : Pour des raisons sanitaires évidentes, il n'est pas procédé à la cérémonie de remise des écharpes, elles seront quand même remises mais sans formalités.

Je vais maintenant vous lire la charte de l'élu local qui a été écrite dans la loi du 31 mars 2015, c'est la première fois qu'on la présente.

« L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul

intérêt général à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel directement ou indirectement et/ou de tout autre intérêt particulier. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêt. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins. Dans l'exercice de ses fonctions l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat ou de ses fonctions. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.... Je vous prie de bien écouter cette phrase...

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et décisions prises dans le cadre de ses fonctions. »

Voilà la charte de l'élu local.

Alors à présent, malheureusement, compte tenu de la crise sanitaire nous ne pouvons pas bénéficier de la fin habituellement conviviale des conseils municipaux, j'espère que nous pourrons dans quelques mois revenir à ces pratiques beaucoup plus agréables, nous sommes donc contraints de

nous retirer sans en bénéficier et simplement il vous appartient là encore, à l'appel qui vous sera fait par Mme El-Mezoued, d'aller signer le procès-verbal tout au fond de la salle et ensuite de quitter la salle.

M. MAUGER : Environ 15 % des élèves de primaire Antoniens ont repris le chemin de l'école. Ce sont les enfants des personnels prioritaires et des élèves en difficultés. Sur la base du volontariat quelques élèves de grande section CP, CM2, peuvent venir compléter les groupes qui ne dépassent pas six élèves en maternelle et dix en élémentaire du fait d'un protocole sanitaire très strict. Les collèges, lycées et universités restent fermés. Les enseignants mènent de front d'une part cette reprise deux jours par semaine et d'autre part la classe à distance avec les élèves restés chez eux. Tandis que certaines familles s'inquiètent et tendent à refuser le retour à l'école, d'autres s'impatientent et sont frustrées face à un dispositif de reprise qu'elles jugent trop timide.

Nous savons que la crise a bouleversé le cadre familial avec l'intrusion de l'école à distance et du télétravail dans des domiciles étouffés par le confinement. Il faut pourtant rester prudents. Si nous ignorons encore l'évolution du dispositif de reprise au mois de juin et à la rentrée, il est impératif de rattraper les déficits d'apprentissage et de remettre tous les élèves au même niveau ; pour rattraper une scolarisation très perturbée il

faut des moyens. Nous nous élevons donc contre l'annonce de la fermeture de quatre classes à Antony.

Monsieur le Maire, comme nous l'avons déjà dit en réunion le 5 mai, nous souhaiterions un vœu du conseil municipal d'une part pour le maintien de ces quatre classes, et d'autre part pour le maintien des ouvertures de classes programmées à Antony. Le 5 mai donc, vous nous affirmiez que ce vœu serait adopté en conseil municipal, pouvez-vous le confirmer aux Antoniens aujourd'hui ? Deux des fermetures de classes menacent des écoles dont les moyens avaient déjà très fortement diminué depuis 2015. Une autre fermeture touche une école dont les classes incluent des élèves en situation de handicap.

Et enfin, dernier point, nous demandons aussi à la Ville d'Antony d'effectuer sans tarder les travaux nécessaires à l'application du protocole sanitaire. Ainsi, juste pour donner un exemple, la simple disposition d'un lavabo dans chaque salle de classe réclamé depuis longtemps par certains enseignants et enseignantes paraît dorénavant indispensable. Je vous remercie Monsieur le Maire.

Mme Huard : Monsieur le Maire, je salue tous les élus et je me présente également : Irène Huard pour le groupe Antony Terre Citoyenne.

Les 24 avril et 7 mai, la Mairie a organisé deux distributions de paniers de fruits et légumes frais aux personnes en difficultés et aux familles modestes dont les enfants ne bénéficiaient plus des repas de la cantine.

C'est une initiative à saluer, bien que tardive, qui répondait également à notre demande. Aujourd'hui les enfants n'ont majoritairement pas encore repris l'école de façon régulière ; l'aide financière exceptionnelle de l'Etat qui est versée aux bénéficiaires de minima sociaux ou des APL est ponctuelle et limitée d'autant que certains bénéficiaires potentiels ne font pas les demandes d'allocations de solidarité ouvrant droit au versement de ces aides, et que les jeunes en sont exclus. Après le déconfinement qui s'amorce, la crise économique risque d'être profonde, elle entraîne déjà l'augmentation rapide du chômage, des baisses de revenus très fortes pour les travailleurs indépendants pour certains d'entre eux, et les plus précaires sont déjà en grandes difficultés. Pour leur venir en aide la mairie prévoit-elle de continuer les distributions de paniers ? Peut-elle verser des aides financières complémentaires comme l'a fait par exemple la municipalité de Gennevilliers par l'intermédiaire de la CAF ?

Enfin est-il prévu d'augmenter les moyens des services sociaux et de la Maison France Services pour accueillir et conseiller les Antoniens dans les mois à venir ?

M. le Maire : Maintenant je vous propose d'aller signer le procès-verbal avant que nous nous séparions.

Mme DESBOIS : S'il vous plaît, il y a une question supplémentaire.

M. le Maire : Pardon, je ne savais pas.

Mme DESBOIS : Je suis au fond, c'est pour cela que vous ne me voyez pas Monsieur le Maire. Mais vous allez m'entendre.

Vous évoquiez tout à l'heure, et ça me permet d'introduire ma question effectivement, que vous vous engagiez, que votre équipe et vous vous engagiez à planter 1.000 arbres durant la durée du mandat, grand bien vous fasse et fasse surtout à notre commune d'Antony ! C'est d'ailleurs une proposition concrète que l'équipe Antony en Mouvement avait portée à son programme. Dans le même temps cela m'interpelle parce que durant la semaine passée, les habitants du quartier Pajeaud ont reçu dans leurs boîtes aux lettres une lettre d'information succincte de la part du Conseil départemental annonçant le démarrage des travaux de réfection de la voirie du tronçon de la RD 67 A allant de la Villa Yvonne à la rue Georges Suant. Cette information, Monsieur le Maire vous le savez, notifie l'enlèvement d'arbres et ce vendredi les habitants ont vu de nombreux arbres, la quasi-intégralité, marqués par des croix bleues. Dans une période où vous annoncez planter des arbres, dans une période qui voit la préoccupation écologique prégnante, il n'est pas acceptable de procéder à un tel abattage massif d'arbres.

Monsieur le Maire, le projet est connu de vous depuis plusieurs années, les Antoniens seront heureux de savoir quelles actions vous entendez prendre pour protéger cette végétation, la qualité de l'air et celle de vie des Antoniens du quartier. Merci.

M. le Maire : Bon. Vous allez être appelés maintenant par Mme El Mezoued pour aller signer le procès-verbal et je vous donne rendez-vous le 10 juin prochain pour le conseil municipal et là vous aurez toutes les réponses à toutes vos questions. Je vous remercie.

(Mme El Mezoued fait l'appel des membres présents afin que chacun des membres signe le procès-verbal de cette séance.)

La séance est levée à 11h35.